



Compte rendu Assemblée Générale du 13 aout 2017 – Salle Marie – Fort Queyras

La visite du Fort, qui a précédée l'AG, a réuni 45 personnes qui ont apprécié un moment de partage et d'encrage dans l'histoire du Fort. Elsa Giraud nous a fait parcourir les 800 ans de la citadelle et rappelé que le Fort n'a jamais été le lieu de résidence d'un châtelain.

La visite s'est terminée dans la salle Marie.

Accueil – Bienvenue à tous

Le mot du propriétaire

François Marty a rappelé les temps forts de la vie du Fort, les échanges avec le département, les animations construites pour faire vivre le Fort, mais également les vicissitudes et la confrontation entre « les actionnaires » qui ont perturbé la vie du Fort et les relations avec la collectivité. Il a rappelé les travaux courants effectués pour l'entretien du Fort et clarifié (ce qui était attendu) la situation actuelle. Depuis l'automne les propriétaires sont en discussions pour élaborer, avec un investisseur, un plan de rénovation et d'animation de la citadelle. Le partenariat se concrétisera (ou pas) d'ici la fin de l'été.

En cas d'échec de la négociation, le Fort sera remis à la vente.

Remerciements du Président

Le Pt remercie les participants qui par leur présence nombreuse (60 pers) donnent du sens à ce projet collectif,

Il excuser JL Poncet maire de CVV qui est retenu par ses obligations professionnelles pour l'accueil de l'association – siège à la mairie

Il remercie François Marty qui nous accueille aujourd'hui

Il souligne la présence de l'OT (le Pt et le directeur), de la conseillère départementale, le président du PNRQ retenu et qui s'est fait représenter et des élus qui à titre personnel manifestent un intérêt à nos travaux.

Le mot d'accueil du Président

Mon regard sur le Fort a évolué, de mystérieux vu du Collet chez mon oncle lorsque j'étais enfant, il m'apparaît aujourd'hui comme une composante essentielle de l'histoire et de l'avenir du Queyras et bien au-delà des Hautes Alpes...

Qui envisagerait Paris sans tour Eiffel, Marseille sans la Bonne Mère, Notre Dame de la Garde !

En longeant les tours accrochées au roc, c'est 800 ans d'histoire qui nous parlent.

Mais c'est aussi un édifice qui se lézarde, qui nécessite notre attention.

Si nous sommes attachés à la sauvegarde de ce Fort, ce n'est pas seulement pour protéger quelques pierres, quelques tours...

C'est pour la transmission de cette valeur patrimoniale qui fait notre richesse, elle est composée d'histoire, d'indépendance, d'accueil, de migrations, de déplacements. Patrimoine que nous avons le devoir de continuer à faire vivre, dans notre société actuelle.

Les expositions, les manifestations qu'il pourrait héberger, toutes les pistes pour nous doivent être délibérément tournées vers l'avenir, être la charnière entre le passé et le rayonnement pour un futur enthousiaste, un trait d'union entre le Queyras et son ouverture sur l'extérieur.

Construire un avenir pour Fort Queyras, c'est construire un avenir pour le Queyras.

Souvenons-nous du spectacle de retour en Queyras en 1985, « Jean de l'ours » donné sur la terrasse sud. Des feux d'artifice sur les remparts...

Le fait que près de 20 000 visiteurs franchissent le pont levis, en période estivale, soit 8 fois la population de résidents du Queyras, est une marque d'intérêt.

La mise à la vente du Fort en 2015, nous a fait réagir collectivement ! Nous vous proposons de poursuivre nos travaux.

Nous avons tous ensemble, queyrassins, membres de l'Association, collectivités, la possibilité d'écrire une nouvelle page d'histoire afin que le Queyras poursuive une belle aventure, continue de nous faire rêver.

Cette Assemblée Générale, ne clôt pas un exercice, puisque l'Association vient d'être créée. Le Conseil d'Administration a souhaité vous réunir afin de vous présenter les motivations qui ont prévalu à la création de l'association, échanger, recueillir vos avis, valider quelques orientations pour l'année qui vient.

L'Assemblée Générale :

- Rappel du contexte de la création de l'Association
- Les actions engagées depuis le début de l'année
- Un zoom sur la perception du Fort par le Bureau d'étude Maître du rêve missionné par la Communauté de communes.
- Les orientations et priorités de l'association

Nos 4 axes de travail



1. **Sensibiliser les queyrassins et hauts-alpins** au devenir du Fort Queyras pour pouvoir agir le moment voulu / le moment venu :
 - Pour sauvegarder le Fort Queyras
 - Pour contribuer au rachat du Fort Queyras
 - Pour participer à l'exploitation du Fort Queyras (une fois racheté)
2. **Valoriser l'image féerique de ce fort médiéval**, niché sur son piton rocheux. Une image attractive unique dans les Hautes-Alpes
3. **Rechercher des soutiens** pour accompagner la rénovation & la transformation du Fort Queyras
4. **Elaborer un projet d'envergure** pour une exploitation du Fort Queyras qui contribue au développement économique des Hautes-Alpes.

- La présentation d'un projet à co-construire sur les déplacements et migrations (les mobilités pour Madame AM Granet), projet à rayonnement culturel Européen, lieu de recherche et vulgarisation (exposition, conférences, Accueil d'universitaires européens...), sur le rôle des frontières, de l'impact des mobilités (y compris touristes) de la vie transalpine etc...

Un projet à co construire



- c'est un **projet culturel**, au service du développement économique des Hautes-Alpes
- c'est un **projet européen**, au sein de l'arc alpin, lieu de multiples vagues de migrations
- Résumé : « tout en restant un fort avec son histoire, le projet est d'installer au sein du Fort Queyras **un centre d'études et de recherche sur les migrations et les déplacements transalpins**, un espace de découverte et d'exposition culturelle, un centre de conférences, etc... en partenariat avec des universités européennes, et en réseau avec des musées de plusieurs Etats européens. »

Projet à co construire : vous pouvez participer à l'élaboration de ce projet

Quelques informations sur le projet « Le Queyras terre de migrations et d'échanges »

Introduction à l'étude d'opportunité pour la création d'un pôle de recherche Une richesse culturelle et historique documentée qui doit être approfondie.

Il nous apparaît intéressant de faire des recherches sur toutes ces migrations, d'en étudier l'impact sur la vie des résidents, mais au-delà sur les leçons à tirer du rôle des frontières, des vallées sur ce territoire spécifique de l'arc Alpin.

Vers la création d'un pôle de recherche et de réflexion.

Pour cela nous pensons que le moment est propice à la création d'un pôle de recherches et d'études afin de mesurer l'impact des migrations sur un territoire.

Nous pourrions y associer les universités, de Grenoble, Marseille, Turin, ...les universités allemande, suisse, et tout autre région ayant été impactée par ces migrations sur l'ensemble de l'arc Alpin et milieux montagnards frontaliers.

Ces études devraient permettre la mise en place de dossiers pédagogiques, d'expositions sur l'art rupestre ancien et contemporain, la projection sur le design et l'aménagement de la vie au XXI^{ème} siècle.

Pour ce faire il sera nécessaire de trouver un lieu qui puisse rassembler cet ensemble.

Nous pensons que Fort Queyras, de par son histoire et son rôle charnière, serait parfaitement adapté, après des travaux de restauration et de mise en conformité, pour accueillir ce pôle de recherche et abriter les collections.

Dans ce lieu emblématique, qui a façonné l'histoire du Queyras, pourraient être organisées des conférences nationales et internationales et des expositions relatives aux sujets exposés plus haut.

Fort Queyras est actuellement privé, il a été mis en vente, il pourrait être réhabilité grâce à un partenariat public/privé. »

Réaction de Madame AM Granet

Madame AM Granet a apporté son témoignage appuyé et pertinent sur l'intérêt de ce projet qui permettrait de poursuivre les travaux engagés sur ce thème, les poursuivre en travaillant en réseau. Elle souligne que ce sont des fonds Européens qui ont permis de réhabiliter le Fort de Bard en Italie et que des travaux ont été conduits à l'époque sur les migrations (Projet Européen Interreg).

Elle souligne aussi le fait que ce projet est intimement lié à l'histoire du Fort et que pour bénéficier d'aides, un maître d'ouvrage doit être identifié, question qui se posera au moment du dépôt du dossier. L'incertitude actuelle sur le devenir du Fort est préjudiciable aux travaux.

Elle souscrit au fait que le Fort doit être porteur d'un enjeu tourné sur l'avenir et que cela ne peut pas être un monument du patrimoine supplémentaire et inerte.

Assemblée Générale décisions :

L'Assemblée Générale a validé à l'unanimité les 4 axes d'actions proposées et la nécessité de poursuivre les travaux avec les personnalités compétentes afin d'élaborer le projet proposé.

L'Assemblée Générale a élu deux nouveaux administrateur :

- Claudine Decory et Jean-Paul Hofmann qui complètent de CA actuel.
- Rappel : Luce Bontron, Janine Marcuzzi, Philippe Barbero, Marc Desrousseaux, Claude Descombes, Jean-Pierre Seror.